

Mairie de La Grosse

ARRONDISSEMENT de Coulon

Du vingt an et dix heures du matin

ACTE DE DÉCÈS de Marie Anne Baraton

le jour hier à trois heures du soir, sans profession

d'âge de sept ans, née à Coulon  
département de la Sarthe domiciliée à Coulon  
fille de feu Jeanne Baraton

et de feu Catherine Hédé, femme  
de feu François Péquart, journalier, âgé de cinquante ans, domicilié à la Grosse

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Joseph Wagaud  
agré de quatorze ans, profession de journalier, domicilié à la Grosse  
qui a dit être présent au décès de la défunte et par le sieur Jean  
Baptiste Baraton, âgé de quatorze ans, profession de charbonnier,  
domicilié à la Grosse, qui a dit être présent au décès de la défunte.

Et ont, les déclarants, signé avec moi, et ont signé les déclarations  
CONSTATE, suivant la loi, par moi, souscrit Augustin, Juge de paix, de la  
Commune de la Grosse, remplissant les fonctions d'Officier public; et  
lecture du présent acte a été donnée aux déclarants, après avoir vérifié le  
registre au folio numéro

Wagaud Agnès

Mairie de La Grosse

ARRONDISSEMENT de Coulon

Du vingt quatre novembre, an mil huit cent trente-quatre, à trois heures du matin

ACTE DE DÉCÈS de Pierre Joseph Baraton

le jour hier à dix heures du soir, sans profession

d'âge de sept ans, né à Châteaufort  
département de la Sarthe domicilié à Coulon  
fils de feu Pierre Joseph Baraton

et de feu Marie Anne Baraton,  
épouse de Pierre Joseph Baraton, domiciliée à Coulon

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Baptiste Baraton  
agré de quatorze ans, profession de journalier, domicilié à la Grosse  
qui a dit être présent au décès de la défunte et par le sieur Jean  
Baptiste Baraton, âgé de quatorze ans, profession de charbonnier,  
domicilié à la Grosse, qui a dit être présent au décès de la défunte.

Et ont, les déclarants, signé avec moi, et ont signé les déclarations  
CONSTATE, suivant la loi, par moi, souscrit Augustin, Juge de paix, de la  
Commune de la Grosse, remplissant les fonctions d'Officier public; et  
lecture du présent acte a été donnée aux déclarants, après avoir vérifié le  
registre au folio numéro

Wagaud Agnès

Mairie de La Grosse

ARRONDISSEMENT de Coulon

Du vingt quatre novembre, an mil huit cent trente-quatre, à trois heures du matin

ACTE DE DÉCÈS de Marie Anne Baraton

le jour hier à trois heures du soir, sans profession

d'âge de sept ans, née à Coulon  
département de la Sarthe domiciliée à Coulon  
fille de feu Jeanne Baraton

et de feu Catherine Hédé, femme  
de feu François Péquart, journalier, âgé de cinquante ans, domicilié à la Grosse

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Joseph Wagaud  
agré de quatorze ans, profession de journalier, domicilié à la Grosse  
qui a dit être présent au décès de la défunte et par le sieur Jean  
Baptiste Baraton, âgé de quatorze ans, profession de charbonnier,  
domicilié à la Grosse, qui a dit être présent au décès de la défunte.

Et ont, les déclarants, signé avec moi, et ont signé les déclarations  
CONSTATE, suivant la loi, par moi, souscrit Augustin, Juge de paix, de la  
Commune de la Grosse, remplissant les fonctions d'Officier public; et  
lecture du présent acte a été donnée aux déclarants, après avoir vérifié le  
registre au folio numéro

Wagaud Agnès

Mairie de La Grosse

ARRONDISSEMENT de Coulon

Du vingt quatre novembre, an mil huit cent trente-quatre, à trois heures du soir

ACTE DE DÉCÈS de Marie Anne Baraton

le jour hier à dix heures du soir, sans profession

d'âge de sept ans, née à Châteaufort  
département de la Sarthe domicilié à Coulon  
fille de feu Pierre Joseph Baraton

et de feu Marie Anne Baraton,  
épouse de Pierre Joseph Baraton, domiciliée à Coulon

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Baptiste Baraton  
agré de quatorze ans, profession de journalier, domicilié à la Grosse  
qui a dit être présent au décès de la défunte et par le sieur Jean  
Baptiste Baraton, âgé de quatorze ans, profession de charbonnier,  
domicilié à la Grosse, qui a dit être présent au décès de la défunte.

Et ont, les déclarants, signé avec moi, et ont signé les déclarations  
CONSTATE, suivant la loi, par moi, souscrit Augustin, Juge de paix, de la  
Commune de la Grosse, remplissant les fonctions d'Officier public; et  
lecture du présent acte a été donnée aux déclarants, après avoir vérifié le  
registre au folio numéro

Wagaud Agnès